

MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE

###### Formulaire de demande d’ouverture de section internationale (SI) - Rentrée 2019

###### Établissements situés en France

*Merci de compléter un formulaire par école ou établissement concerné (sauf cités scolaires). Le formulaire doit être impérativement complété sous format électronique (*[*http://eduscol.education.fr/sections-internationales*](http://eduscol.education.fr/sections-internationales)*, rubrique « Ouverture des sections et recrutement des enseignants »). Ne pas modifier le format du formulaire.*

Éléments récapitulatifs du dossier

**Langue demandée :**

*Merci de préciser « britannique », « américaine » pour les sections anglophones ; « portugaise » ou « brésilienne » pour les sections lusophones.*

**Académie :** **Commune :**

**Nom officiel de l’école ou établissement :**

**Degré d'enseignement pour lequel l’ouverture est demandée :**

[ ]  Élémentaire [ ]  Collège [ ]  Lycée

**L’école ou l’établissement a-t-elle/il présenté une précédente demande d’ouverture ?**[ ]  Oui Préciser l’année : [ ]  Non

**Personne en charge du dossier** *(NB : La personne en charge du dossier, l’école ou l’établissement demandeurs pourront être sollicités pour des informations complémentaires par les services de l’administration centrale chargés de l’instruction du dossier).*

NOM et Prénom :

Fonction :

Téléphone (si possible ligne directe ou portable) :

Adresse électronique :

Identification administrative de l’école ou de l’établissement

**Code UAI (RNE)** :

**Secteur** : Public [ ]  Privé sous contrat [ ]

**Adresse postale** :

**Adresse électronique** :

**Site internet** :

**N° de téléphone** :

**NOM et prénom du directeur d’école / du chef d’établissement** :

**NOM et prénom de l’IEN de circonscription (pour le 1er degré**) :

**L’école ou l’établissement relève-t-elle/il de l’éducation prioritaire** ? [ ]  Oui [ ]  Non

Sommaire

[1 Environnement de la section internationale](#_Toc516071526)

[2 Vivier des élèves](#_Toc516071527)

[3 Recrutement des élèves et conditions d’accueil](#_Toc516071528)

[4 Enseignants en charge de la section internationale](#_Toc516071529)

[5 Organisation pédagogique de la section internationale](#_Toc516071530)

[6 Organisation et fonctionnement de la section internationale](#_Toc516071531)

[7 Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale](#_Toc516071532)

# Environnement de la section internationale

## Présentation de l’école/l’établissement *(localisation, nombre d’élèves, d’enseignants, etc.)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Résumé du projet d’ouverture de la section internationale *(objectifs visés, atouts identifiés)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte international de l’établissement. Description des activités et partenariat(s) établis autour du projet de SI (établissements locaux, acteurs publics ou privés locaux…) avec le pays partenaire de la langue de la section

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte socio-économique. Éléments témoignant de la présence à proximité de l’école ou de l’établissement, d’élèves étrangers ou français liés à la langue de la section. *P*résence d’entreprises étrangères, présence d’une communauté étrangère, projet international d’une collectivité territoriale. Joindre un courrier ou toute pièce justificative ainsi que des éléments chiffrés (analyse des effectifs de l’école ou établissement, étude de vivier auprès des écoles ou établissements environnants, résultats des enquêtes menées auprès des familles ou des entreprises locales ; statistiques INSEE ; etc.).

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte académique. Éléments témoignant d’un portage académique et d’une complémentarité avec les autres établissements : inscription de la SI dans le cadre d’un cursus cohérent depuis l’école élémentaire jusqu’à la terminale (préciser les SI existantes ou susceptibles d’être créées dans les écoles ou établissements précédant ou suivant les niveaux demandés) :

      (maximum 2 000 caractères)

# Vivier des élèves

## Effectifs existants et prévisionnels

Le cas échéant, effectifs existants de SI en 2017-2018, aux niveaux précédant ou suivant la SI demandée (y compris dans les établissements environnants) :

| Niveaux | Nb d’élèves français | Nb d’élèves binationaux (1) | Nb d’élèves étrangers | Nb total d’élèves |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CP |       |       |       |       |
| CE1 |       |       |       |       |
| CE2 |       |       |       |       |
| CM1 |       |       |       |       |
| CM2 |       |       |       |       |
| 6ème |       |       |       |       |
| 5ème |       |       |       |       |
| 4ème |       |       |       |       |
| 3ème |       |       |       |       |
| 2nde |       |       |       |       |
| 1ère |       |       |       |       |
| Terminale |       |       |       |       |
| **Total** |  |  |  |  |

(1) Binationaux = français + nationalité étrangère

### Effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire (2018-2019) au(x) niveau(x) correspondant(s) à la demande d’ouverture de la SI *(uniquement dans l’établissement candidat)* :

| Niveaux | Nb d’élèves français | Nb d’élèves binationaux (1) | Nb d’élèves étrangers | Nb total d’élèves |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CP |       |       |       |       |
| CE1 |       |       |       |       |
| CE2 |       |       |       |       |
| CM1 |       |       |       |       |
| CM2 |       |       |       |       |
| 6ème |       |       |       |       |
| 5ème |       |       |       |       |
| 4ème |       |       |       |       |
| 3ème |       |       |       |       |
| 2nde |       |       |       |       |
| 1ère |       |       |       |       |
| Terminale |       |       |       |       |
| **Total** |  |  |  |  |

(1) Binationaux = français + nationalité étrangère

## Quels sont les éléments qui laissent prévoir le maintien ou une augmentation de ces effectifs ? Indiquer sur quels éléments objectifs se fonde cette estimation.

      (maximum 2000 caractères)

## Les élèves natifs de la langue de la section au(x) niveau(x) concerné(s) par la demande sont-ils majoritaires ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Description et calendrier des actions de communication menées ou prévues auprès des familles *(la question de la communication est abordée au point 6.6. du point de vue de la valorisation et du rayonnement à l’extérieur de l’établissement)*

      (maximum 2 000 caractères)

# Recrutement des élèves et conditions d’accueil

## Quelles sont les procédures de recrutement des élèves de la section internationale ? *(tests, entretien, sélection sur dossier, motivation, niveau de recrutement…)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Quelle est la zone de recrutement de la section internationale ?

[ ]  Secteur scolaire [ ]  Commune [ ]  Académie [ ]  Département [ ]  Nationale

Dans le cas d’un recrutement hors secteur (et/ou hors commune pour le premier degré), comment est envisagée l’intégration des effectifs de la section internationale par rapport aux élèves du secteur (ou de la commune) ? Préciser l’ordre de priorité prévu pour l’affectation des élèves dans l’école ou l’établissement.

      (maximum 2 000 caractères)

## Est-il prévu de limiter le nombre d’élèves hors-secteur de la SI par rapport aux élèves du secteur ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui de quelle façon ?

      (maximum 1 500 caractères)

## L’établissement dispose-t-il d’un internat ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

## Quelles sont les possibilités offertes aux élèves étrangers d’intégrer au mieux le système éducatif français en début ou en cours d’année : mise en place d’un enseignement de français langue étrangère (FLE) ou langue de scolarisation (FLSco) ou unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Comment est organisée la montée pédagogique entre deux niveaux de SI ? Ex. demande d’ouverture d’une SI de collège après une SI de premier degré ; ou d’une SI de lycée après une SI de collège.

[ ]  Les élèves de la SI entrent de droit dans la SI de niveau supérieur

[ ]  Les élèves, y compris ceux de la SI, passent les tests d’entrée

Dans ce dernier cas, quelles sont les modalités prévues pour assurer une continuité dans le parcours des élèves qui ne réussiraient pas le test d’entrée ?

      (maximum 2 000 caractères)

# Enseignants en charge de la section internationale

## L’école ou établissement dispose déjà des enseignants compétents pour assurer les enseignements spécifiques de la SI :

[ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Partiellement

Pour les enseignants déjà en place, indiquer dans quelle discipline et en quoi ils sont spécifiquement compétents.

Pour les enseignants qui ne sont pas encore en place, préciser :

- s’ils ne sont pas encore identifiés, expliquer pourquoi et les mesures mises en place pour les identifier (professeurs associés, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

- s’ils sont pressentis, expliquer comment ils seront nommés sur le poste (professeurs associés, mouvement intra-académique, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

## Formation annuelle des enseignants en charge des enseignements spécifiques. L’établissement s’est-il renseigné sur l’existence et les modalités de cette formation ? Certaines SI organisent, par langue et au niveau national, une réunion annuelle d’information et de formation des enseignants (essentiellement de lycée).

[ ]  Oui Préciser le cadre de la formation :       [ ]  Non

Un budget est-il prévu pour couvrir les frais de déplacement des enseignants concernés à ces formations ?

[ ]  Oui. Préciser la source de ce budget *(établissement, académie…)* :       [ ]  Non

## Dans le cas où il est envisagé d’accueillir un ou plusieurs enseignants mis à disposition par un gouvernement étranger, quelles mesures sont prévues pour son/leur accueil ? (personne contact, logement, cours de français langue étrangère, familiarisation avec le système éducatif français, formalités administratives, etc.)

      (maximum 2 000 caractères)

## Intégration des enseignants de section internationale au sein de l’établissement. *(Préciser le lien prévu entre les enseignants partenaires et ceux de l’école ou de l’établissement).*

      (maximum 2 000 caractères)

## Observations concernant les enseignants.

      (maximum 2 000 caractères)

## Statuts et qualification des personnels enseignants en charge des enseignements spécifiques : pour chaque enseignant, préciser son nom et prénom, sa nationalité, le niveau de classe concerné, la discipline et le statut.

## Joindre obligatoirement les CV en langue française en prenant appui **sur le modèle de CV en annexe**. Chaque CV devra mettre en avant les compétences spécifiques de l’enseignant pour le poste. Joignez, le cas échéant, la fiche de poste, le contrat de travail de l’enseignant et/ou une lettre d’engagement.

# Organisation pédagogique de la section internationale

## Comment est envisagé l’emploi du temps des élèves de la section internationale ?

[ ]  Ils seront regroupés dans une classe pour l’ensemble des cours.

[ ]  Ils seront regroupés uniquement pour les enseignements spécifiques.

## L’établissement dispose-t-il d’un dispositif de langues et cultures européennes (LCE) (en collège), d’une section européenne (en lycée) ou d’une section binationale (second degré uniquement) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer le type de section et/ou de programme et les niveaux concernés :

Comment s’articulera la section internationale avec cette section ou ce programme ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Organisation des enseignements spécifiques

### Cadre réglementaire

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | École élémentaire | Collège | Lycée |
| Toutes disciplines | Au moins 3 heures hebdomadaires dans la langue de la section |  |  |
| Langue et littérature (toutes SI) |  | 4h s’ajoutant aux horaires normaux d’enseignement |
| Histoire-Géographie (hors SI chinoises et coréennes) |  | L’enseignement d’histoire géographie est dispensé pour moitié en langue de la section et pour moitié en français  | 4h (2h dans la langue de la section et 2h en français), se substituant à l’enseignement de droit commun d’histoire-géographie |
| Mathématiques (SI chinoises et coréennes) |  | 1h30 en moyenne s’ajoutant à l’enseignement de mathématiques de droit commun |

### Premier degré :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement *de* et *en* langue de la section ?

L’enseignement de/en langue de la section :

[ ]  S’ajoute (au moins partiellement) aux horaires normaux d’enseignement (24h hebdomadaires)

[ ]  Est intégré aux horaires normaux d’enseignement (24h hebdomadaires)

[ ]  S’ajoute à l’enseignement d’une autre langue vivante

[ ]  Remplace l’enseignement de langue vivante dans le premier degré

### Premier degré - Est-il prévu de dispenser certaines disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer lesquelles et les modalités (horaires, etc.) de cet enseignement

      (maximum 2 000 caractères)

### Second degré - Horaires globaux :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de et en langue de la section (inclure les horaires de DNL, de langue et littérature et, le cas échéant, de LV1 s’il s’agit de la même langue que la langue de la section) et en donner le détail. *Distinguer au besoin par classe*

### Second degré - Langue et littérature :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de langue et littérature ? *Distinguer au besoin par classe.*

Quel est le statut des langues vivantes 1 et 2 par rapport à la langue de la section ?

[ ]  Les élèves de la SI étudient une LV1 et une LV2 différentes de la langue de la section

[ ]  L’enseignement de langue et littérature intègre les horaires de LV1 pour les élèves de SI

[ ]  La langue de la section est la même que la LV1 mais il s’agit de deux enseignements différents

Dans ce dernier cas

* préciser le nombre d’heures hebdomadaires consacrées à la LV1 outre les enseignements de langue et littérature :
* préciser si l’enseignant est le même en langue et littérature et en LV1 :

### Second degré - Discipline non linguistique (DNL) :

Quel volume horaire hebdomadaire sera consacré à l’enseignement de la DNL dans la langue de la section ? *Distinguer au besoin par classe.*

En histoire-géographie, quel volume horaire hebdomadaire sera consacré à l’enseignement en langue française ? *Distinguer au besoin par classe.*

### Est-il prévu d’enseigner d’autres disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer lesquelles et les modalités de cet enseignement

      (maximum 1 500 caractères)

**Pour les sections de collège et de lycée, préciser la date prévue de la première session au diplôme national du brevet (DNB) « option internationale » et/ou à l’option internationale du baccalauréat (OIB) :**

DNB option internationale :

[ ]  Session 2023

[ ]  Autre session. Préciser laquelle et pourquoi :

OIB :

[ ]  Session 2022

[ ]  Autre session. Préciser laquelle et pourquoi :

# Organisation et fonctionnement de la section internationale

## Le conseil d’école/conseil d’administration de l’établissement a-t-il validé cette demande de section internationale ?

[ ]  Oui : à quelle date ?       [ ]  Non : à quelle date le vote est-il prévu ?

## La mise en place d’un conseil de section internationale est-elle prévue dans l’établissement ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser la composition et le fonctionnement de ce conseil *(articles D421-137 et suivants du Code de l’éducation) :*

      (maximum 2 000 caractères)

## Existe-t-il un conseil académique des sections internationales (article D421-143 du Code de l’éducation) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Une participation financière pour les enseignements spécifiques est-elle demandée aux familles ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser :

- le montant annuel approximatif de cette participation et sa destination :

- les garanties offertes aux familles qui disposent de moyens financiers réduits afin que leurs enfants puissent être accueillis dans la section dès lors qu’ils auront rempli les conditions requises pour y prétendre :

## Existe-t-il une association liée au fonctionnement de la section (notamment pour le recrutement et la rémunération d’enseignants) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser le nom de l’association, sa composition, ses effectifs etc.

Préciser les relations de l’école ou établissement avec l’association et les moyens que celle-ci mettra à la disposition de la section. Préciser également s’il existe une convention régulant les relations des services de l’Éducation nationale avec cette association.

## Quelles mesures ont été envisagées pour assurer la valorisation et le rayonnement de la section internationale auprès du public (entreprises, collectivités, autorités académiques, partenaires internationaux etc.)? (place prévue pour la SI dans le site internet et autres supports de communication de l’établissement)

      (maximum 2 000 caractères)

# Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale

Date :

Cachet et signature du directeur d’école ou IEN de circonscription / du chef d’établissement :